



GRAND CONSEIL

Interpellation - 26_INT_23 - Grégory Bovay et consorts au nom du groupe PLR - Le trafic et la population saturent sur la Riviera: A quand des mesures de la part du Conseil d'Etat?

Texte déposé :

Les veilles de week-end, l'A9 est régulièrement saturée à la hauteur de l'échangeur de la Veyre, forçant les automobilistes à emprunter les routes secondaires paralysant ainsi la Riviera et tout particulièrement le village de Blonay et Chailly-sur-Montreux. C'est par conséquent un incessant cortège de voitures qui roulent au pas en direction du Valais et des Alpes vaudoises.

Le centre de Blonay et Chailly sont ainsi noyés sous le bruit des moteurs et les gaz d'échappement. De surcroît, au milieu du bourg de Blonay, l'étroit tronçon de la route cantonale traverse les rails du réseau ferroviaire des Transports Montreux–Vevey–Riviera (MVR) dont la cadence à quinze minutes aux heures de pointe participe à l'immobilisation des voitures et à la saturation de la route.

Cette situation est invivable pour la population résidante. La circulation s'accroît à la sortie des écoles et elle excède les commerçants qui voient une corrélation avec un désintérêt de la part de la clientèle qui évite de visiter leurs commerces les vendredis en fin d'après-midi. De plus, les cheminements secondaires sont également pris d'assaut et l'absence de trottoirs ou encore l'impossibilité de croiser sur les chemins de vignes contribuent à des situations hors normes.

La situation de Blonay et Chailly n'est pas sans rappeler celle de certains villages du Chablais vaudois, noyés sous le flux des skieurs le dimanche soir. À tel point qu'en février 2025, le Canton a interdit par exemple le trafic de transit au cœur d'Yvorne.

Face à cet état de fait, il n'est pas acceptable que la population de la Riviera et tout particulièrement celle des communes de Blonay – Saint-Légier et de Montreux subissent cette nuisance importante. Il est par conséquent indispensable que les autorités compétentes interviennent.

Dès lors, j'ai l'honneur de poser les questions suivantes au Conseil d'Etat :

1. Quelles mesures le Conseil d'Etat peut-il prendre afin de limiter les flux de voiture sur les routes secondaires entre Châtel-Saint-Denis et Montreux ?
2. Parmi ces mesures, le Conseil d'Etat pense-t-il interdire (ou à tout moins limiter) le trafic de transit au cœur des villages de Blonay et Chailly ? Si non, pourquoi ?
3. A l'instar du pacte antibouchons sur l'A9 dans le Chabais vaudois, le Conseil d'Etat va-t-il mettre autour de la table les autorités vaudoises (et fribourgeoises) ainsi que les autres acteurs concernés pour réfléchir ensemble à des mesures concrètes ?

Je remercie d'avance le Conseil d'Etat pour ses réponses.

Conclusion : Souhaite développer

Date de dépôt : 24.02.2026

Cosignatures :

1. Alexandre Berthoud (PLR)
2. Bernard Nicod (PLR)
3. Blaise Vionnet (V'L)
4. Chantal Weidmann Yenny (PLR)
5. Charles Monod (PLR)
6. Cloé Pointet (V'L)
7. Denis Dumartheray (UDC)
8. Florence Bettschart-Narbel (PLR)
9. Florence Gross (PLR)
10. François Cardinaux (PLR)
11. Georges Zünd (PLR)
12. Guy Gaudard (PLR)
13. Jean-Daniel Carrard (PLR)
14. Jean-François Thuillard (UDC)
15. Jean-Louis Radice (V'L)
16. Jean-Luc Bezençon (PLR)
17. John Desmeules (PLR)
18. José Durussel (UDC)
19. Josephine Byrne Garelli (PLR)
20. Laurence Cretegy (PLR)
21. Laurent Balsiger (SOC)
22. Loïc Bardet (PLR)
23. Loïc Saugy (PLR)
24. Marc Morandi (PLR)
25. Marion Wahlen (PLR)
26. Mathieu Balsiger (PLR)
27. Maurice Neyroud (PLR)
28. Monique Hofstetter (PLR)
29. Nicolas Bolay (UDC)

30. Olivier Petermann (PLR)
31. Philippe Germain (PLR)
32. Pierre-André Romanens (PLR)
33. Romain Belotti (UDC)
34. Sébastien Humbert (V'L)
35. Sergei Aschwanden (PLR)
36. Thierry Schneiter (PLR)